

## Le Conseil conjugal et familial est à votre service pour :

- + Dépasser une situation de conflit
- + Rétablir le dialogue au sein de votre couple, de votre famille
- + Envisager sereinement l'avenir en respectant les besoins et intérêts de chacun

### Sur rendez-vous uniquement :

Marie-Jo Derez

Conseillère conjugale et familiale

Téléphone : 06.33.44.24.34

Courriel : [mjderez@udaf28.fr](mailto:mjderez@udaf28.fr)



Ce service est proposé par l'Union Départementale des Associations Familiales de l'Eure-et-Loir la mission principale est de représenter et défendre les intérêts matériels et moraux de toutes les familles euréliennes.

L'association et son réseau proposent diverses actions auprès des familles.

Pour plus de renseignements :

[www.udaf28.fr](http://www.udaf28.fr)

02.37.88.32.57

[allo.info.familles@udaf28.fr](mailto:allo.info.familles@udaf28.fr)

Financeurs associés au service :



Union Départementale des Associations Familiales de l'Eure-et-Loir  
6, rue Charles Coulomb - CS 20011 - 28000 CHARTRES Cedex  
Reconnue d'utilité publique - Ordonnance du 3 mars 1945  
Code de l'action Sociale et des Familles



## Conseil Conjugal Et Familial

Un accompagnement  
pour trouver  
vos propres solutions



## Qu'est ce qu'un conseiller conjugal et familial ?

Le conseiller conjugal et familial est :

- ✚ un professionnel diplômé ;
- ✚ formé à l'écoute ;
- ✚ lié par le secret professionnel.

C'est un accompagnateur.

Par son écoute attentive, il vous aide à comprendre ce qui se passe au sein de :

- ✚ votre couple ;
- ✚ votre famille ;
- ✚ ou avec l'un de vos enfants...

## Quand consulter ?

- ✚ Quand vous éprouvez des difficultés de communication au sein de votre couple et/ou de votre famille
- ✚ Lors d'événements modifiant l'équilibre de la cellule familiale : naissance, maladie, chômage, retraite, deuil, ...
- ✚ Si vous craignez d'engager de nouvelles relations affectives

S'il est possible, dans la plupart des cas de résoudre ses problèmes à deux, il peut être nécessaire de rencontrer une tierce personne hors du milieu familial.

## Comment se déroule une rencontre ?

Le but est de vous aider à :

- ✚ Exprimer vos difficultés ;
- ✚ Restaurer la communication au sein de votre famille ;
- ✚ Clarifier des situations et prendre du recul ;
- ✚ Prendre des décisions vous concernant, ainsi que votre couple, votre famille ;
- ✚ Trouver, ensemble, vos propres solutions.

Une participation financière, tenant compte de vos ressources, vous sera demandée.